

APPROBATIONS.

---

Vu et approuvé :

† EDOUARD CHS, Arch. de Montréal.

MONTREAL, le 30 novembre, 1895.

Approuvé au nom du Conseil Universitaire.

J. C. K. LAFLAMME,

*R. U. L.*

QUÉBEC, le 10 décembre, 1895.

---

QUÉBEC, 23 décembre, 1895.

Par arrêté en conseil en date du 20 décembre courant, il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR d'approuver les règlements de la corporation de l'École polytechnique, conformément aux dispositions de l'acte 58 Vict., ch. 26, sec. 3.

L. P. PELLETIER,

*Secrétaire de la Province*

---